

La guerre des mémoires. Entretien avec Benjamin Stora

Marie Poinot, Benjamin Stora

Citer ce document / Cite this document :

Poinot Marie, Stora Benjamin. La guerre des mémoires. Entretien avec Benjamin Stora. In: Hommes et Migrations, n°1268-1269, Juillet-octobre 2007. Diasporas indiennes dans la ville. pp. 208-216;

doi : <https://doi.org/10.3406/homig.2007.4649>

https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2007_num_1268_1_4649

Fichier pdf généré le 27/02/2019

Mémoire

La guerre des mémoires

Entretien avec Benjamin Stora, professeur à l'Inalco

H&M : Vous avez publié récemment un ouvrage intitulé *La Guerre des mémoires*. Ces conflits illustrent-ils une situation de crise de la société française ? Une incapacité à se projeter dans l'avenir ?

La guerre des mémoires est un thème qui est monté en puissance dans la société française depuis une dizaine d'années. Il y a un sentiment d'exacerbation mémorielle qui est très puissant car la mémoire est devenue un thème non seulement à la mode, mais une revendication à caractère politique qui émane d'un certain nombre de groupes et accompagne ce que l'on pourrait appeler le "communautarisme" dans la société française. Il y a à la fois une sorte de fixation communautaire et un désir de reconnaissance de chaque groupe par rapport à sa propre mémoire. Le thème s'est donc installé de manière politique au sein de la société française, avec une hiérarchisation des mémoires, des histoires, des victimes. Ensuite, l'histoire en tant que discipline est devenue une référence essentielle. Quand j'étais étudiant, dans les années soixante, tout le monde voulait faire de la sociologie, car cette discipline donnait le sentiment d'être en prise sur l'actualité et sur les transformations du présent, avec les grands mouvements

d'engagement politique de l'époque. Ce qui est très symptomatique – c'est pourtant un historien qui le dit –, c'est que l'histoire et la relation au passé conditionnent notre façon d'être dans le présent : l'histoire s'est installée au cœur de la vie intellectuelle française, ce qui n'était pas le cas il y a trente ans. Ce retour au passé renvoie de manière évidente à une panne d'avenir : on va chercher dans le passé des recettes rassurantes, ou encore les moyens de se légitimer en permanence comme acteurs et comme victimes dans l'histoire. On ne traite pas vraiment les questions d'avenir, ce qui est assez troublant. Enfin, pour ce qui est de la façon d'être dans la société française, à la différence des années soixante-dix et quatre-vingt, on se place plutôt dans la posture de victime que dans celle d'acteur. Dans les décennies ultérieures, ce qui dominait, c'était la perception d'être soi-même un acteur de l'histoire et de pouvoir changer le monde, alors que ce qui prime aujourd'hui est le sentiment d'être des victimes de l'État, des autres groupes de mémoire, des autres groupes sociaux. D'une certaine façon, l'histoire échappe à notre contrôle. Ces trois raisons évidentes (la place de l'histoire, la panne d'avenir, la posture victimaire) renvoient à des crises

idéologiques très puissantes. Le discours dominant nous installe dans le passé sous forme de nation, d'une nation ancestrale qui s'inscrit dans la longue durée. À partir de cette vision nationaliste du monde, on crée un "nous" et un "eux", une histoire ancienne qui est la nôtre et une histoire nouvelle qui est la leur. Chaque groupe demande réparation aux autres, rentre en concurrence avec les autres groupes, ce qui renforce le risque de dilution nationale et de conflits. Face à ces revendications réelles, la France a pris un certain retard, dû à la réticence de vouloir rentrer dans l'histoire, et notamment dans l'histoire coloniale, dont la France a voulu se débarrasser rapidement après l'indépendance de l'Algérie. Nous payons maintenant près de quarante années de mise à l'écart de cette histoire, et nous cherchons à le rattraper dans des situations particulièrement difficiles.

H&M : Quelle est, à votre avis, la part de responsabilité de l'État dans ce retard ? A-t-il laissé développer ce climat de concurrence par manque de réactivité face aux revendications mémorielles ? Intervient-il ou souhaite-t-il intervenir ?

Pendant longtemps, l'État n'est pas intervenu dans les questions d'histoire. Il a commencé à le faire en 1990 avec la loi Gayssot, à la suite des revendications d'un groupe particulier qui s'est battu dans les années soixante pour la reconnaissance officielle de la négation de la responsabilité de Vichy

dans la déportation des juifs. Les grandes étapes sont connues, à commencer par la lutte de Klarsfeld et des associations des fils et petits-fils de déportés, puis en 1987 avec le procès Barbie, et finalement la loi Gayssot en 1990. À cette époque, une mobilisation importante de groupes porteurs de mémoire a contraint l'État à assumer ses responsabilités sur le plan historique et mémoriel. Ces combats ont encouragé d'autres groupes de mémoire à faire valoir à leur tour leurs droits par rapport à l'État. Avec cette brèche ouverte dans la société, se sont inscrits par exemple les mouvements arméniens, la mobilisation autour de la question noire qui a abouti à la loi Taubira de 2001, et les mouvements des pieds-noirs et des harkis, qui se sont présentés comme des victimes abandonnées par la France, ont demandé ensuite la reconnaissance du rôle positif de la colonisation.

C'est à ce moment-là que l'État a commencé à participer aux débats sur la question mémorielle, avec la loi Gayssot de 1990, le discours de Chirac sur Vichy en 1995, le projet de loi déclarative sur l'Arménie, la loi Taubira de 2001, la loi sur le rôle positif de la colonisation de 2005. Face à cet investissement progressif de l'État s'est produite une double réaction : d'une part, une réaction positive de certains chercheurs qui ont estimé que l'État était enfin prêt à assumer ses responsabilités sur l'encadrement mémoriel de l'histoire et d'autre part, une autre réaction plus pessimiste d'autres chercheurs qui ont dénoncé un interventionnisme excessif de ce même État, qui devrait selon eux cesser de répondre aux sollicitations mémorielles.

Mais l'État n'est-il pas accusé de se soustraire à son travail historique et mémoriel en termes d'éducation des jeunes générations ?

L'État a apporté à ces questions une réponse à travers des dispositifs législatifs, mais l'on peut se demander s'il n'aurait pas pu intervenir de manière différente, en mettant l'accent sur l'éducation nationale, sur la culture et l'apprentissage de la citoyenneté. Des progrès ont néanmoins été entrepris, car certains manuels scolaires parlent aujourd'hui de la guerre d'Algérie, de la décolonisation.

Les années quatre-vingt-dix ont marqué un tournant, mais le retard était tel que les populations issues des anciennes colonies ont encore aujourd'hui un sentiment d'impuissance et de vide au regard du traitement de ces questions à l'école. Ensuite, les enseignants sont peu préparés à aborder ces questions dans leurs classes. Il s'agit de mesurer toutes les conséquences d'une décision politique de ce type, ce qui constitue effectivement une machine très lourde à mettre en route. S'il faut partir du sommet des universités pour élaborer et enseigner un savoir qui doit se diffuser ensuite à l'ensemble de la société, force est de constater que la France a pris un retard considérable dans ce domaine. Le premier colloque officiel sur la guerre d'Algérie, organisé par Jean-Pierre Rioux à l'Institut du monde arabe avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale sur le thème "Apprendre/enseigner la guerre d'Algérie", s'est tenu en 2001. Les universités françaises manquent d'une approche transdisciplinaire

qui permettrait d'aborder la langue, l'histoire, la littérature, la civilisation, donc de fédérer les chercheurs autour d'un même thème. Le fait de traiter des questions historiques et mémorielles est laissé à l'intérêt ou à l'initiative personnelle.

Le cinéma constitue un domaine particulier où le thème de l'histoire et de la mémoire coloniale et postcoloniale est abordé : entre 2005 et 2007, six films ont pris pour sujet la guerre d'Algérie (*La Trahison*, *Nuit noire*, *Harkis*, *Cartouches gauloises*, *Mon colonel*, *L'Ennemi intime*), ce qui est tout à fait considérable !

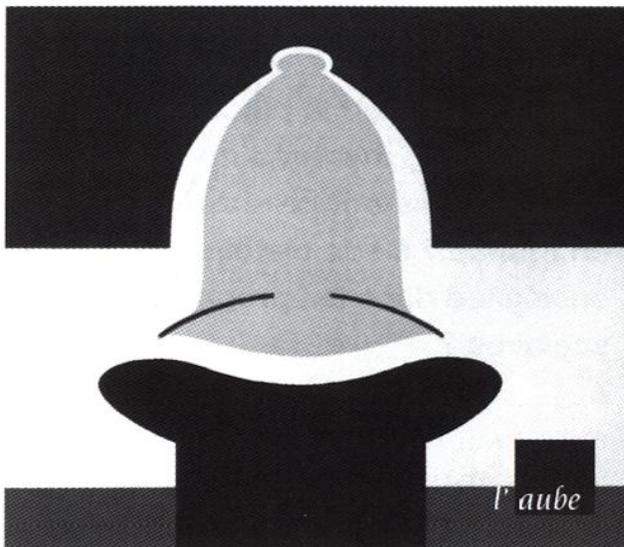
Si l'on considère les célébrations officielles, les commémorations voulues par l'État, les "incursions" dans l'Éducation nationale et les œuvres cinématographiques, on voit bien que les efforts existent, alors même que persiste le sentiment que tout est précaire, fragile, censuré, caché... Personnellement, je participe à de nombreux débats sur ces thèmes, et les premières questions évoquées portent souvent sur cette idée de censure. Lorsque j'ai écrit *La Gangrène et l'Oubli*⁽¹⁾, on ne parlait pas de la guerre d'Algérie à l'école, ni au cinéma, et cette perception de devoir briser les tabous était plus que justifiée. Aujourd'hui, c'est plus compliqué. Si ce silence a été incontestablement rompu, cette sortie s'est faite dans le désordre, sans concertation, sans réflexion, sans projet, sans mise en débat dans la société, dans une sorte d'anarchie et de foisonnement. On est sorti du silence pour entrer dans une guerre des mémoires en concurrence. Dans ce contexte, il n'y a pas de volonté de créer des passerelles pour comprendre la douleur des autres groupes porteurs de mémoire, mais au

BENJAMIN STORA

Entretiens avec Thierry Leclère

LA GUERRE DES MÉMOIRES

La France face à son passé colonial



contraire celle de cacher les souffrances des autres, au profit de son propre passé et de sa propre souffrance. Il ne s'agit pas de briser les tabous pour que toutes les souffrances soient reconnues, mais bien au contraire de marquer que certaines souffrances sont exclusives. Ce qui est très problématique, c'est que cette sortie de la censure se fait dans un contexte où, en parallèle, des parties importantes de la société française regrettent le silence. Les groupes minoritaires dans la société, ceux qui ont été marginalisés ou exclus, se battent aujourd'hui pour une reconnaissance du passé, mais une tendance majoritaire souhaite au contraire ne pas toucher au *statu quo* : c'est le discours dominant de l'antirepentance.

Les nombreux pamphlets récents sur ce thème ont été de véritables succès, de même que le discours de Nicolas Sarkozy pendant sa campagne présidentielle : *“Nous ne voulons plus que l'on parle de cette histoire.”*

La sortie de silence se fait en même temps qu'un refus de cette sortie. Par exemple, les nombreux films que j'évoquais sur le thème de la guerre d'Algérie ont été des échecs, du point de vue de leur audience. Les films racontent les événements dans leur complexité, mais l'autocensure dans le public atteste du refus de rentrer dans cette histoire traumatique.

Que reste-t-il donc ? Des groupes minoritaires souhaitent entrer dans cette histoire, ainsi que certains historiens qui

font de l'histoire leur métier. Or, aujourd'hui, pour des raisons politiques, l'accent est majoritairement mis sur le fait qu'il faut éviter de revenir sur l'histoire passée pour se projeter dans l'avenir. Par ailleurs, l'approche des processus historiques procède de manière très simpliste, sur le registre de la nostalgie, comme c'est le cas pour l'histoire de l'immigration. Or, cette posture nostalgique n'alimente pas un projet d'avenir, mais au contraire, elle le mine.

Le problème est de trouver un équilibre avec ceux qui veulent à tout prix rester dans le passé et dans l'identité, qui sont pour la plupart issus de groupes minoritaires de la société. Ils prétendent tout comprendre du présent grâce aux "lunettes" du passé, et ils restent dans une sorte de répétition. Ils considèrent que ce passage est nécessaire pour pouvoir se situer dans la société française d'aujourd'hui. D'autres au contraire affirment qu'il ne faut pas rester dans l'éternelle ruminantion du passé, mais tourner la page et regarder l'avenir. Le problème est justement de *trouver un équilibre* entre ces deux tendances.

Or, le discours des hommes politiques ne permet pas de trouver cet équilibre. Par exemple, la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy a traité la question de l'histoire. Il a donné sa conception de l'histoire, celle du nationalisme classique, du retour à une "Grande Nation" qui est à la fois au cœur de l'Europe, de l'outre-mer, de la Méditerranée, et qui s'impose comme atlantiste, européenne et méditerranéenne, avec ce même type de fierté nationale qui existait avant 1939 avec l'Empire.

Depuis son élection, cette réflexion est moins importante, le nouveau président de la République se projette dans l'avenir par l'action incessante. Et le rapport au passé reste très compliqué, car il est difficile de se situer à la bonne distance entre la glorification du passé colonial de la France et la critique d'un même passé qui a uniformisé et détruit d'autres cultures.

H&M : Quelle est la place de l'immigration maghrébine dans la recherche historique sur l'immigration en France ? Cette histoire est-elle enseignée dans les programmes scolaires ?

Après avoir soutenu ma thèse de troisième cycle en 1978 sur le nationalisme algérien, j'ai commencé en 1983 une thèse d'État sur l'histoire politique de l'immigration algérienne en France, sous la direction de Charles-Robert Ageron, soutenue ensuite à Créteil en 1991. À cette époque sortaient les premières études sociologiques et historiques sur l'immigration en France, ainsi que les premiers ouvrages tels que *La France mosaïque* de Gérard Noiriel²¹. Ce qui m'avait frappé à l'époque, c'était le fait que ces grands historiens ne disaient presque rien sur l'immigration maghrébine et algérienne en France, alors qu'il s'agit d'un phénomène très ancien qui remonte aux années vingt. À cette époque, ce sont les travaux d'Abdelmalek Sayad, qui était un ami très proche, qui m'ont ouvert la voie. En 1990, à l'Arche de la Défense, s'ouvrait la première grande exposition, organisée par

Driss El Yazami sous ma direction scientifique, sur le thème “France des étrangers, France des immigrés”.

Le champ académique français est marqué par un retard de l’histoire de l’immigration, perçue comme une histoire séparée de la France, qui s’est développée selon un modèle de matrice jacobine centralisée. Ensuite, à l’intérieur du champ des études migratoires, l’histoire des migrations coloniales et postcoloniales s’est développée après l’histoire des migrations européennes, alors que les “témoins” des migrations coloniales étaient présents en métropole à la même époque que les Italiens, les Polonais et les Espagnols, dès les années trente. Cependant, à cette époque, il fallait “oublier” l’histoire coloniale, et plus particulièrement celle des immigrés coloniaux eux-mêmes. Lorsque l’histoire coloniale a surgi dans le débat public dans les années quatre-vingt-dix, on a commencé à parler des immigrés coloniaux. Ces derniers subissent donc une double mise en périphérie dans le champ des études historiques : d’une part une mise à l’écart propre à chaque immigré, et d’autre part une mise à l’écart au sein même des études migratoires. Si on regarde l’histoire des migrants italiens dans l’est de la France, en Lorraine par exemple, il faut savoir qu’à la même époque de nombreux immigrés algériens travaillaient dans les usines de sidérurgie, dans des situations de grande précarité, empirée par des luttes internes et des règlements de comptes violents, sans que cela soit reporté dans les études d’histoire. Cette double mise à l’écart s’explique par le fait que ces immigrés se sont assumés comme tels dans les années soixante-dix et

quatre-vingt seulement, lorsqu’ils ont décidé de rester en France : le champ des études académiques s’est alors ouvert à eux.

Les générations issues de l’immigration se sont elles aussi intéressées à leurs parcours. L’émergence d’une génération à partir des mouvements citoyens des années quatre-vingt a commencé à investir le champ des études académiques tout au long des années quatre-vingt-dix. Il s’agit, certes, d’un transfert intergénérationnel, mais la question du retour disparaît alors des études migratoires. L’histoire de l’immigration en France souligne l’existence des migrations temporaires. Par exemple, l’étude de l’histoire des migrations saisonnières est très faible, car l’immigration est perçue uniquement dans une perspective de long terme et d’intégration. Mais cela n’a pas été toujours le cas. Auparavant, le modèle central de la figure immigrée était celui du migrant qui repart dans son pays après un séjour plus ou moins long. En revanche, l’histoire de l’émigration, du point de vue des pays d’origine, est très peu étudiée. On considère que c’est aux chercheurs des pays d’origine de mener ces recherches, et qu’il y a de manière inconsciente une sorte de séparation des tâches. Les chercheurs français s’interrogent très peu sur les raisons du départ, ce qui est très problématique. Dans ma trajectoire intellectuelle, j’ai commencé à travailler sur les sociétés de départ, au Maghreb, pour ensuite m’interroger sur l’immigration en France. J’ai travaillé à partir des structures de la société algérienne pour ensuite comprendre les causes du départ, alors que la plupart des chercheurs en France travaillent sur l’intégration et sur le point d’arrivée. Cette méconnaissance des sociétés de

départ est préjudiciable à l'étude des migrations en France.

La distinction est forte entre pays de départ et société d'arrivée ; de la même manière, les recherches distinguent l'immigration économique d'un côté et celle, politique et familiale, de l'autre. Or, dans un souci louable de classer et de catégoriser les phénomènes, il faut toujours garder à l'esprit qu'un homme ou une femme part avec des désirs de liberté face à des sociétés de départ problématiques, et non pas seulement pour des raisons économiques.

L'immigration de départ est également liée à l'absence de libertés dans le pays d'origine et à l'attraction pour l'Europe, où l'on sait, grâce aux nouvelles techniques de communication et d'information, que l'on peut vivre dans des espaces citoyens libres dans lesquels les droits sont respectés.

D'ailleurs, le départ de la jeunesse constitue une sanction des sociétés du Sud, une catastrophe en tant que nation et projet national. "Pourquoi les jeunes ont-ils comme seul horizon la fuite ?" : c'est une question liée à la crise de la décolonisation et, plus particulièrement, à la crise des équipes dirigeantes de ces pays depuis cinquante ans. Dire toujours que la faute revient à l'Occident, qui soutient ces dirigeants, reste une façon d'esquiver une réflexion sur un nouveau modèle possible, national et démocratique, dans les pays du Sud.

H&M : Pourquoi les études postcoloniales ont-elles du mal à s'imposer en France ? Cette approche, pourtant présente

dans d'autres pays au passé colonial, rencontre-t-elle certaines résistances ?

Il y a actuellement une forte poussée de jeunes chercheurs qui veulent travailler sur l'histoire coloniale : seize doctorants travaillent par exemple sous ma responsabilité. Si des jeunes veulent travailler sur ce thème, le nombre de professeurs capables d'encadrer leurs recherches reste très réduit. Ma génération manque de professeurs d'université. On pourrait dire que l'on paye "physiquement" ce retard dans la recherche, dû au fait que les pouvoirs publics se sont désinvestis de l'histoire coloniale dans les années soixante à quatre-vingt-dix.

Par ailleurs, qu'est-ce que le postcolonial ? Est-ce faire l'histoire de la colonisation, ou travailler sur les traces de l'histoire de la colonisation dans les sociétés postcoloniales ? Ou bien est-ce tout ce qui relève de l'écriture littéraire, comme dans les sociétés anglo-saxonnes, où l'histoire est hybridée à travers la littérature ? En France, le postcolonial a tout simplement à voir avec l'histoire coloniale, et non pas à ce rapport avec la langue. Cette idée de penser au colonial et postcolonial à travers la langue est très récente. Elle émerge depuis une quinzaine d'années à travers ce que l'on appelle "francophonie". Mais n'appelle-t-on pas "francophonie" ce "postcolonial" que l'on voudrait gommer ? Or, la francophonie apparaît comme un espace linguistique et culturel issu d'un postcolonialisme ambigu. En France, on ne l'assume pas, alors qu'au Royaume-Uni on l'affirme clairement, par rapport aux écritures indiennes par exemple.

En France, la littérature d'expression française n'est pas reconnue comme une littérature d'anciens coloniaux, mais comme une simple littérature francophone ! La référence à l'histoire de l'empire est niée, et on continue à être dans le déni.

Cette dynamique est très problématique, car la France veut être considérée comme une grande nation, sans assumer que cette grandeur lui venait de son ancien empire colonial. Le général De Gaulle avait compris que la France n'existe pas au regard des puissances internationales sans son empire. Il a eu ce génie politique en 1940, en résistant avec l'appui des colonies, puis en 1944 avec la conférence de Brazzaville. Il affirmait que la France n'était pas seulement la France métropolitaine, mais la "Grande France" de l'empire colonial. Sa conception du nationalisme français était fondée sur l'expansionnisme colonial. C'est par exemple grâce à l'armée d'Afrique, après 1944, que la France redevient à ses yeux la France. Les grands écrivains français connus à l'étranger sont originaires de cet espace : Patrick Chamoiseau, Assia Djebar, Kateb Yacine... Ils sont connus comme des écrivains de langue française venus d'une histoire complexe, aujourd'hui à la fois périphérique et centrale dans l'imaginaire français. Quand je travaillais sur l'histoire coloniale, je me trouvais à la périphérie du monde académique français, alors que maintenant j'ai l'impression de me rapprocher d'un "centre" de l'histoire de la République ! Les chercheurs "dix-neuviémistes" qui travaillaient sur la République en France étaient au cœur de l'histoire politique et culturelle française :

ils ont désormais aujourd'hui le sentiment d'être "décentrés"...

De nos jours, il serait impensable d'écrire sur les lieux de mémoire de la France sans parler des lieux liés à la colonisation et à la décolonisation, comme Dien Bien Phû, alors qu'il s'agit de lieux hautement problématiques liés à des défaites, synonymes de perte, de retrait, d'abandon...

H&M : Dans *La Guerre des mémoires*, vous évoquez un retour des conflits entre la France et l'Algérie.

Pouvez-vous nous expliquer ?

Entre ces deux pays, nous sommes revenus au stade de la recherche d'un simple partenariat économique. Il n'y a plus de vision stratégique politique ou culturelle, mais au contraire un durcissement des discours des deux côtés de la Méditerranée. Les flux migratoires existent historiquement, mais les États se positionnent plutôt dans une sorte de décalage historique. L'immigration algérienne en France est un phénomène très ancien, avec en France la présence d'une quatrième génération de Français originaires de cette immigration : cela crée une sorte d'espace culturel et social mixte, extraordinaire pour les deux pays. À eux seuls, les Algériens présents en France et les Français d'origine algérienne incarnent sur le plan physique un espace spécifique qui échappe au contrôle des États, car il fonctionne selon les codes mémoriels et sociaux communs aux deux pays. De part et d'autre de la Méditerranée, les États restent dans une posture nationaliste "à l'ancienne", fondée sur

des conceptions archaïques du nationalisme, qui produit de nouvelles fabrications idéologiques : en Algérie avec la glorification de la guerre d'indépendance et en France avec le discours de l'antirepentance.

Or, ces espaces culturels mixtes existent, les étudiants et les chercheurs circulent d'une rive à l'autre, de même que les familles. Il serait impensable d'arrêter cette circulation de personnes appartenant aux deux rives. Il s'agit d'un monde réel, mais qui reste virtuel sur le plan politique. Est-ce que la création d'une "Union méditerranéenne" pourra donner une réalité à ce potentiel ? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais il faut avancer sur la traduction politique de cet espace culturel mixte, et non pas uniquement comme une réalisation au seul bénéfice de l'économie. Ce mouvement s'élargira de manière naturelle, car trop d'hommes et de femmes en France et en Algérie appartiennent aux deux pays, ont des liens dans l'un comme dans l'autre. Certes, l'immigration algérienne ira partout où l'on pourra l'accueillir, mais nulle part ailleurs deux ou trois millions d'hommes et femmes vivent une histoire commune avec la France. Lorsque l'on entend que, pour pouvoir immigrer en France, il faut apprendre le français, c'est paradoxal, car les pays du Maghreb sont déjà francophones, plus que ceux de l'Europe de l'Est ! La logique consiste à découpler francophonie et immigration. Cet espace social et culturel mixte ne pourra pas être défait, car il est désormais enraciné dans les deux pays : le nombre de binationaux vivant en France est considérable, plusieurs dizaines de milliers de personnes ! Cependant, au lieu de

traduire politiquement cet espace, on préfère le briser, dans une logique qui ne prévoit pas de piste d'avenir pour un phénomène en formation depuis 40 ans.

Comment traduire cet espace ? En réunissant des entrepreneurs économiques, culturels et artistiques, et par l'instauration d'une hégémonie culturelle, il est possible de créer une hégémonie économique, et non pas l'inverse...

Rien n'empêche les intellectuels de se fixer cet objectif de travail, mais les contraintes matérielles sont fortes, et il ne faut pas oublier les rivalités politiques du côté sud de la Méditerranée. L'affrontement entre l'Algérie et le Maroc constitue en effet un frein considérable au développement d'une union méditerranéenne. Ces replis nationalistes sont catastrophiques.

Comment prétendre avoir un dialogue équilibré avec la rive nord sans circulations transversales entre les pays du Sud sur le plan culturel ? C'est aux intellectuels du sud de la Méditerranée de poser les bases de ce futur dialogue culturel.

De facto, la France risque de mettre à l'écart tout son héritage culturel et mémoriel du Sud pour se jeter dans la mondialisation. Or, il est très dangereux d'essayer de se débarrasser de l'histoire, car celle-ci revient toujours, très violemment. ■

**Entretien réalisé par Marie Poinot
Rédactrice en chef**

Notes

1. Benjamin Stora, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1992.

2. Coordonné par Yves Lequin et édité en 1987 chez Larousse.